

Mont de Marsan, le 19 mars 2024

Division des personnels (DIPER)
Chef de division : Laurent CAPDEBOSCO

Affaire suivie par :
Violaine GUEUGNON
Zohra JANSENS

L'Inspecteur d'académie
Directeur académique des services
de l'Éducation nationale des Landes

à

Tél : 05 58 05 66 65
Tél : 05 58 05 66 66

Mél : mvt1d-diper40@ac-bordeaux.fr

5 avenue Antoine Dufau
BP 389
40 012 Mont de Marsan cedex

Mesdames et Messieurs les enseignants du premier degré

s/c Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs
de l'Éducation nationale

Objet : Réunion d'informations - Mouvement départemental des enseignants du 1^{er} degré – Rentrée 2024

Dans le cadre du mouvement départemental 2024, une réunion d'informations est programmée, afin de vous informer des différentes étapes du mouvement et de vous accompagner dans votre démarche individuelle de mobilité.

Cette réunion d'informations et d'échanges se déroulera **en visio-conférence** et sera organisée à la date suivante :

- **Le mercredi 03 avril 2024 de 16h00 à 17h30**

Lors de cette réunion, la DIPER présentera les opérations de mobilité, et répondra à vos questions, transmises par tchat.

La note relative aux opérations du mouvement départemental 2024 sera publiée fin mars 2024.

Vous trouverez ci-après les modalités d'inscription, de connexion et de transmission des questions.

➤ **Les modalités d'inscription, de connexion et de transmission des questions :**

Réunion en visio du 03 avril 2024 à 16h00 :

Se connecter sur le lien :

<https://region-academique-nouvelle-aquitaine-fr.zoom.us/j/88440177381?pwd=c3ZEc1pRL3hqY04vUFVvK0RuWnVMUT09>

ID de réunion : 884 4017 7381

Code secret : 404040

S'inscrire en saisissant son prénom. Ne pas inscrire son nom.

➤ **La réunion débute à 16h00**

Transmettre les questions pendant la réunion :

Ouvrir dans son navigateur web : un 2nd onglet,

Se connecter le jour de la réunion à partir de 15h50 avec le lien :

https://colibris.link/MVT1D_Landes

S'inscrire en indiquant SEULEMENT son prénom. Ne pas inscrire son nom.

Adresser vos questions par l'intermédiaire de cet outil dans un formulaire. Aucune question ne sera prise oralement.

➤ **Les personnels de la DIPER répondront en visio**

Mes services se tiennent à votre entière disposition pour toute information complémentaire.


Bruno BREVET